

Fédération Française des Clubs de Voitures à Pédales

Nom de la course	
Nom de la voiture	
N° de course	
Nom du responsable	

Les voitures peuvent être pilotées par 4 pilotes maximum. Ils doivent impérativement être nommés sur cette feuille de course. Un même pilote peut courir sur plusieurs voitures dans la même course tant que le nombre de pilotes n'est pas supérieur à 4 et dès lors qu'il est inscrit sur la feuille de course de chaque voiture.

	NOM	PRENOM	N° DE LICENCE
Pilote n° 1			
Pilote n° 2			
Pilote n° 3			
Pilote n° 4			

RAPPEL

Les pilotes doivent être en possession d'une licence à jour et avoir fourni un certificat médical.

Dans le cas où un pilote disputerait une course sans cette licence, le responsable du club sera porté directement responsable d'un litige avec l'assurance.

Les pilotes s'engagent à respecter le règlement fédéral et toutes les instructions données par le directeur de course lors du déroulement de la manifestation.

Conformément au règlement, toute conduite jugée dangereuse pourra faire l'objet d'une sanction adressée par le directeur de course au responsable du club et allant jusqu'à l'exclusion de la course en cas de récidive.

Il est interdit de faire obstruction à une ou plusieurs voitures plus rapides.

Les pilotes doivent avoir un comportement exemplaire et fair-play sur toute la durée de la course.



Signature du responsable du Club

-